MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

Direction générale du Trésor

# BRÈVES ÉCONOMIQUES D'AFRIQUE DE L'OUEST (HORS NIGÉRIA-GHANA)

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL D'ABIDJAN

N° 411 – 26 août 2021

## Zoom sur **l'allocation** générale des DTS du FMI en 2021

**LE CHIFFRE À RETENIR**

**7,9 Mds USD**

L'équivalent des DTS alloué aux pays d'Afrique de l'ouest

Le 2 août 2021, le Conseil des gouverneurs du Fonds Monétaire International (FMI) a approuvé une allocation de Droits de tirages spéciaux (DTS), effective depuis le 23 août, et équivalente à 650 Mds USD.

Le DTS est l'unité de compte utilisé par le FMI. Sa valeur est déterminée quotidiennement sur la base d'un panier de devises, revu tous les 5 ans, comprenant : le dollar américain (USD), l'euro (EUR), le yuan chinois (CNY), le yen japonais (JPY) et la livre sterling (GBP).

### Une allocation historique et destinée à la lutte contre la pandémie à COVID-19

Cette allocation de 456,5 Mds DTS (650 Mds USD) a pour but d'aider les pays membres, en particulier les plus vulnérables, à faire face aux besoins de financement occasionnés par la pandémie à COVID-19. Elle permettra notamment de compléter les réserves de change des pays et de réduire leur besoin **d'endettement**. Elle sera distribuée aux pays membres au prorata de leurs quotes-parts relatives au FMI. A noter que la quote-part d'un pays membre détermine entre autres le montant maximum de ressources financières qu'il est tenu de fournir au FMI et est fixée à partir de 4 critères, à savoir le PIB, le degré d'ouverture de l'économie, les variations économiques et les réserves de change.

Par ailleurs, il convient de souligner qu'il s'agit de l'allocation générale la plus importante de l'histoire du FMI. Il y a eu trois allocations générales antérieures, dont la plus récente remonte à 2009, lors de la crise financière mondiale, où l'institution a alloué environ 250 M USD en nouveaux DTS à ses membres.

### La Côte d'Ivoire et le Sénégal parmi les principaux bénéficiaires en Afrique de l'ouest

Le continent africain se verra attribuer une enveloppe de 23,7 Mds DTS (33,7 Mds USD), soit 5,2% de **l'allocation totale.** Dans l'ordre, l'Afrique du Sud (4,1 Mds USD), le Nigéria (3,3 Mds USD) et l'Egypte (2,8 Mds USD) sont les premiers bénéficiaires du continent de cette allocation.

En Afrique de l'Ouest, derrière le Nigéria, on retrouve le Ghana (707 M DTS ; 1 003 M USD), la Côte d'Ivoire (623 M DTS ; 884 M USD) et le Sénégal (310 M DTS ; 440 M USD) comme principaux récipiendaires. Cependant, si l'on s'intéresse à la part de cette allocation dans le budget 2021 des pays, on constate que le Libéria (61,6% du budget 2021), la Sierra Leone (28,2% du budget) et la Gambie (13,7% du budget) bénéficient de sommes relativement importantes.

### Divers options à l'étude pour amplifier son impact dans les pays à faible revenu

Pour amplifier l'impact de cette allocation, le FMI encourage les pays membres bénéficiant d'une position extérieure solide à réaffecter de manière volontaire une partie de leurs DTS en faveur des

pays à faible revenu. Cette résolution avait déjà trouvé un écho favorable auprès des pays membres ayant participé au Sommet sur les économies africaines qui s'est tenu le 18 mai dernier, à l'initiative du Président de la République française. Les options à l'étude pour la mise en œuvre concernent notamment : (i) le prêt de DTS au Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC), qui permet au FMI d'accorder des prêts concessionnels aux pays à faible revenu ; (ii) la création d'un nouveau fonds fiduciaire pour la résilience et la viabilité, par l'intermédiaire duquel les DTS réaffectés aideront les pays les plus vulnérables à faire face aux enjeux climatiques ; (iii) la réaffectation des DTS pour financer les prêts accordés par les banques multilatérales de développement.

*Quotes-parts et montants des allocations DTS distribuées en 2021 aux pays d'Afrique de l'ouest*

| Pays | Quote-part | | Allocation générale DTS en 2021 | |
|---|---|---|---|---|
| | (M DTS) | % du total des quotes-parts | (M USD) | en % du Budget 2021 |
| Bénin | 118,7 | 0,03 | 168 | 3,8% |
| Burkina Faso | 115,4 | 0,03 | 164 | 3,4% |
| Cap-Vert | 22,7 | 0,005 | 32 | 3,8% |
| Côte d'Ivoire | 623,4 | 0,14 | 884 | 5,8% |
| Gambie | 59,6 | 0,01 | 85 | 13,7% |
| Ghana | 707,3 | 0,15 | 1 003 | 5,9% |
| Guinée | 205,3 | 0,04 | 291 | 10,4% |
| Guinée-Bissau | 27,2 | 0,01 | 39 | 8,5% |
| Libéria | 247,7 | 0,05 | 351 | 61,6% |
| Mali | 178,8 | 0,04 | 254 | 5,1% |
| Mauritanie | 123,4 | 0,03 | 175 | 9,2% |
| Niger | 126,1 | 0,03 | 179 | 3,8% |
| Nigeria | 2 352,5 | 0,52 | 3 338 | 10,1% |
| Sénégal | 310,2 | 0,07 | 440 | 6,2% |
| Sierra Leone | 198,8 | 0,04 | 282 | 28,2% |
| Togo | 140,7 | 0,03 | 200 | 7,4% |
| Total | 5 557,8 | 1,225 | 7 885 | - |

Source : FMI

# Régional

## Ouverture du Guichet de Soutien et de Résilience par la BCEAO

Par un Avis du 12 août 2021, la BCEAO a annoncé la mise en place du "Guichet de Soutien et de Résilience". Ce guichet spécial de refinancement à 12 mois au taux directeur, soit 2% actuellement, est dédié aux titres publics dénommés Bons de Soutien et de Résilience (BSR). Il vise ainsi à accompagner les États dans la mobilisation des ressources sur le marché en assurant la liquidité des BSR. La BCEAO souligne que les BSR sont également éligibles sur les guichets ordinaires et le refinancement se fait dans un délai de 30 jours à compter de leur date d'émission. A noter que les BSR sont de création récente et ont été initiés pour permettre aux Etats de l'UEMOA de lever des ressources aux meilleures conditions financières possibles. La première émission de BSR a été effectuée le 16 août 2021 par le Niger, lui permettant de lever avec succès un montant de 90 Mds FCFA (137,2 M EUR) sur une maturité de 12 mois et au taux moyen de 2,5%.

## Situation de la microfinance dans l'UEMOA à fin mars 2021

Selon le rapport sur la situation de la microfinance dans l'UMOA, le nombre de Systèmes financiers décentralisés (SFD) dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UMOA) se chiffre à 523 unités à fin mars 2021. Le montant des dépôts collectés a augmenté de 15,3% en glissement annuel (g.a.) pour s'établir à 1 753 Mds FCFA (2,7 Mds EUR). Les

dépôts sont constitués à 59,6% de dépôts à vue, 19,3% de dépôts à terme et 21,1% des autres dépôts. L'encours des crédits des SFD de l'Union s'est accru 11,2% en g.a. pour se situer à 1 679,1 Mds FCFA (2,6 Mds EUR). Près de 49,5% de l'ensemble des crédits accordés par les SFD sont à court terme. La qualité du portefeuille des institutions de microfinance a continué de se dégrader au cours de la période : le taux brut de dégradation du portefeuille est ressorti à 8,5% contre 7,1% à fin mars 2020, pour une norme généralement admise de 3% dans le secteur. Par ailleurs, 15 institutions de microfinance de la région sont sous administration provisoire.

# Bénin

## 250 bouteilles d'oxygène offertes par la société Paras Energy

A travers un communiqué publié le 22 août 2021, le gouvernement béninois a annoncé avoir réceptionné 250 bouteilles d'oxygène, offertes par la société Paras Energy, basée au Nigéria. Ce don s'inscrit dans la stratégie gouvernementale de lutte contre la pandémie. Pour rappel, le Bénin connaît une recrudescence de cas de COVID-19, avec plus de 4 000 cas actifs à la date du 25 août contre 142 au 27 avril 2021. Au 20 août 2021, environ 0,5% de la population béninoise avait reçu au moins une dose de vaccin anti COVID-19.

# Burkina Faso

## Adoption du nouveau référentiel de développement 2021-2025

Le conseil des ministres du 30 juillet 2021 a adopté un nouveau référentiel national de développement 2021-2025 dénommé PNDES-II. Ce dernier aura pour objectif : (i) la consolidation de la résilience et le rétablissement de la sécurité, la paix et la cohésion sociale ; (ii) l'approfondissement des réformes institutionnelles et administratives ; (iii) la consolidation du développement humain durable et de la solidarité nationale ; (iv) la dynamisation des secteurs porteurs pour l'économie et les emplois ; (v) l'amélioration du financement de l'économie et l'approche de mise en œuvre. Le financement du programme est estimé à 19 030,7 Mds FCFA (29 Mds EUR), dont 63% sur ressources propres et 37% sur financements extérieurs (9% étant déjà acquis grâce aux partenaires au développement).

## Labellisation du beurre de karité burkinabé

Le beurre de karité burkinabé dispose, depuis le 3 août 2021, d'un label de qualité. Classé quatrième produit d'exportation après l'or, le coton et le bétail, le beurre de karité bénéficie d'une stratégie de promotion et de valorisation visant à augmenter le volume des exportations du produit (actuellement 15 000 tonnes par an en moyenne, soit une part de marché mondiale inférieure à 1%). En outre, le pays disposerait d'un potentiel de production annuel moyen de plus d'un million de tonnes d'amandes, dont seulement 400 000 seraient exploitées pour 300 000 tonnes exportées.

# Cap-Vert

## Les recettes publiques en baisse de 11,8% en mai 2021 en g.a.

Selon le rapport de synthèse de l'exécution du budget de janvier à mai 2021, les recettes cumulés de l'Etat sont en baisse de 11,8% à fin mai 2021 en glissement annuel (g.a.) pour s'établir à 15 Mds CVE (136 M EUR), en lien avec la diminution des impôts directs (-9,8% en g.a.) et indirects (-13% en g.a.). A l'inverse, les dépenses publiques sont en hausse de 4,7% en g.a. à fin mai 2021 pour s'établir à 21,1 Mds CVE (191,3 M EUR), en lien avec l'augmentation des subventions (+172% en g.a.) et des prestations sociales (+14,8% en g.a.).

### Les prix des produits importés ont augmenté de 1,7 % en juillet 2021 en g.a.

Selon l'Institut National de la Statistique (INE), les prix des produits importés ont augmenté de 1,7% en glissement annuel (g.a.) en juillet 2021. Cela s'explique notamment par la montée des prix des biens de consommation (+4,2% en g.a.) et des biens intermédiaires (+3,2% en g.a.). A l'inverse, la hausse a été atténuée par la diminution des prix des biens d'investissement (-1,5% en g.a.) et les combustibles (-0,9% en g.a.).

## Côte d'Ivoire

### Signature de l'accord de siège de l'ICCIG

Les gouvernements ivoirien et ghanéen ont procédé, le 5 août 2021 à Accra, à la signature de l'accord de siège de l'Initiative Cacao Côte d'Ivoire-Ghana (ICCIG). Cette signature rend définitivement opérationnel le secrétariat exécutif de l'ICCIG logé à Accra. Pour rappel, la Côte d'Ivoire et le Ghana ont lancé officiellement l'ICCIG le 21 juin 2021 à Abidjan, une plateforme de défense des intérêts des deux pays sur le marché mondial du cacao. Elle a pour objectif entre autres de permettre l'annonce simultanée des prix aux producteurs et de mener des actions conjointes de lutte contre le travail des enfants. Cette initiative vise aussi à garantir de meilleures conditions de rémunération aux producteurs. Pour rappel, en 2020, les deux pays avaient décidé de la mise en place d'un Différentiel de revenu décent (DRD) de 400 USD par tonne de fèves de cacao au profit des producteurs des deux pays.

### Début des libérations d'emprises pour le projet du métro d'Abidjan

Lors d'une visite des sites d'exécution de la ligne 1 du métro d'Abidjan le 17 août 2021, le Premier ministre a annoncé le démarrage des travaux de libération des emprises le 19 août à Anyama, marquant le début de la phase active des travaux. Le processus d'indemnisation des populations touchées a également commencé dans les communes d'Anyama, Abobo et Adjamé. Pour rappel, le protocole d'accord entre le gouvernement ivoirien et un consortium français (Bouygues Travaux Publics, Alstom, Colas Rail et Keolis) pour le projet du métro a été signé en octobre 2019, pour un coût estimé à près de 1,4 Mds EUR. La future ligne 1 devrait relier les communes d'Anyama et Port-Bouët, sur un axe Nord-Sud et devrait comprendre 2 voies, 18 stations, 21 ponts rails et routes, un pont viaduc sur la lagune Ebrié... Selon le premier ministre, au-delà de la construction de la ligne du métro, le projet comportera également un volet aménagement urbain qui consistera à créer, tout le long du tracé, des marchés, des supermarchés, des logements sociaux et à loyers modérés.

### Démarrage des activités du Système Intégré de Gestion du Foncier Urbain

Le Premier ministre a procédé, le 18 août 2021, au lancement du démarrage des activités du Système Intégré de Gestion du Foncier Urbain (SIGFU). Pour rappel, ce projet est financé par Bpifrance à hauteur 23 M EUR et est exécuté par la société française IGN FI – conformément à l'accord commercial signé avec le ministère de la Construction, du logement et de l'urbanisme le 20 décembre 2019. D'un coût total de 27 M EUR, ce projet a pour objectif de (i) simplifier et réduire de 90% les délais actuels de délivrance des actes administratifs et notamment d'accroître les capacités de production de la chaîne foncière à 60 000 Arrêtés de Concession Définitive (ACD) pour la première année ; et à 100 mille ACD pour les prochaines années, (ii) diminuer le nombre de litiges et de contentieux et (iii) stimuler les investissements dans le domaine foncier.

## Gambie

### La NAWEC annonce un accès universel à l'électricité en 2025

Le directeur de l'Entreprise nationale de l'Eau et l'Electricité (NAWEC), a annoncé que le gouvernement gambien prévoyait, à travers sa

feuille de route stratégique pour le secteur de l'électricité, de fournir un accès universel à l'électricité à la population d'ici 2025. Il a également indiqué que le financement pour l'électrification de 685 communes sur la période 2021-2023 avait également été sécurisé avec les bailleurs. Selon la Banque mondiale, le taux d'accès à l'électricité était de 59,9% en 2019.

### Don de 38 400 doses de vaccins Astra Zeneca par la France

Dans le cadre du programme COVAX, la France a offert 38 400 doses de vaccins Astra Zeneca à la Gambie. Ces doses sont arrivées à Banjul le 22 août 2021 et aideront le pays à atteindre ses objectifs de vaccination. A la date du 17 août 2021, environ 7,6% de la population avait reçu au moins une dose de vaccin anti COVID-19.

## Guinée

### Le gouvernement ambitionne de digitaliser le paiement de tous les frais administratifs

Le gouvernement guinéen a tenu le 19 août 2021 la première réunion du comité de pilotage sur la digitalisation du paiement des frais administratifs par la solution informatique eServices Publics Guinée. Concrètement, ce projet devrait permettre d'une part aux citoyens d'effectuer leur démarches administratives directement en ligne en payant par carte bancaire ou par mobile money afin de disposer de quittances dématérialisées et d'autre part à chaque structure publique (institution, hôpital, mairie) d'accéder à son portefeuille de démarches administratives et de contrôler leur délivrance. Pour rappel, cette digitalisation a commencé par l'administration fiscale avec la mise en place du portail de payement en ligne des impôts et taxe (eTax) en novembre 2020.

### Inflation à +12,3% en juillet 2021

Selon l'Institut national de la statistique, le taux d'inflation en juillet 2021 s'est établi à +12,3% en glissement annuel (g.a), contre +12,2% le mois précédent. L'inflation a notamment été portée par les prix de l'ameublement et des équipements ménagers (+21,7% en g.a) ainsi que ceux des produits alimentaires (+15,9% en g.a), dont la viande (+31,4% en g.a), les légumes (+29,5% en g.a) et les épices (+23,6% en g.a). Cette augmentation a été légèrement atténuée par la baisse des prix des transports (-4,2% en g.a.). Pour l'année 2021, le taux d'inflation moyen annuel est projeté à +11,6% par le FMI.

## Libéria

### La CBL abaisse son taux directeur de 500 points de base

Selon le communiqué de presse de la 3ème réunion du comité de politique monétaire de la Banque centrale du Libéria (CBL), tenue les 18 et 20 août 2021, le taux de croissance de l'économie libérienne devrait s'établir à 3,6% en 2021, grâce notamment au secteur minier (+4,6%), à travers principalement la production d'or, et au secteur de l'agriculture et de la pêche (+3,8%). Par ailleurs, le taux d'inflation s'est établi à +8,6% en glissement annuel au deuxième trimestre 2021 (contre +11,1% en g.a. le trimestre précédent). Selon les prévisions, elle devrait s'établir à +8,5% en g.a. au trimestre suivant. En conséquence, le comité a décidé de diminuer de 25% à 20% le taux directeur de la CBL afin de soutenir la relance économique, la tendance baissière de l'inflation et de relancer le crédit et l'investissement.

## Mali

### Adoption de la loi de finances rectificative 2021

Le conseil des Ministres du 11 août 2021 a adopté une loi de finances rectificative portant modification de la loi de Finances pour l'exercice 2021 adoptée en décembre 2020. Selon le communiqué de presse, les modifications apportées visent entre autres : (i) le

renforcement des inscriptions budgétaires pour les secteurs de la défense et de la sécurité; (ii) le renforcement des inscriptions budgétaires pour les dépenses électorales ; (iii) la prise en charge des réformes politiques et institutionnelles ; (iv) l'augmentation de la subvention accordée au sous-secteur de l'énergie. Il en ressort un montant de recettes budgétaires de 2 188 Mds FCFA (3,3 Mds EUR) correspondant à une hausse de 1,6% par rapport au budget initial. Quant aux dépenses budgétaires, elles se chiffrent à 2 841 Mds FCFA (4,3 Mds EUR), soit une hausse de 1,2%.

# Mauritanie

## Adoption par le gouvernement de la loi de règlement définitif du budget 2020

Le projet de loi portant règlement définitif du budget 2020 a été approuvé en Conseil des ministres du 18 août 2021. Selon le communiqué, les résultats de l'exécution budgétaire au titre de l'année 2020 ont fait ressortir un taux de réalisation des ressources de l'Etat de 115% par rapport aux prévisions de la LFR et de 108,26% par rapport à la LFI. Cet accroissement des recettes, malgré le contexte économique particulier marqué par la crise sanitaire et la hausse des exonérations fiscales, est en lien avec la bonne performance dans les secteurs des mines et des télécommunications.

## La croissance devrait se situer à +4,1% en moyenne entre 2021 et 2023 selon la BM

Selon un récent rapport de la Banque mondiale (BM), la pandémie à COVID-19 ainsi que les mesures de confinement ont provoqué la première contraction économique en Mauritanie depuis 2008. En effet, alors qu'il était projeté à +5,9%, le taux de croissance en 2020 est ressorti à -1,5%, en lien avec le recul des activités dans les secteurs de la pêche, du commerce, des transports et des services. Cette baisse a cependant été atténuée par la hausse de la production minière, les aides extérieures, la forte hausse des IDE liée aux industries extractives et la suspension du service de la dette. Sur la période 2021-2023, l'économie mauritanienne devrait se redresser avec un taux de croissance moyen de 4,1%, notamment grâce à l'exploitation du champ conjoint entre la Mauritanie et le Sénégal (Grand Tortue Ahmeyim). Toutefois, des risques baissiers demeurent : (i) la persistance de la pandémie et la disponibilité du vaccin ; (ii) la diminution des prix du fer et de l'or ; (iii) la réduction des IDE due à des retards du projet de champ gazier.

## 23,6 M EUR en soutien au secteur du tourisme

Dans le cadre de la riposte face à la COVID-19, une enveloppe de près de 1 Md MRU (23,6 M EUR) a été attribuée à la Fédération du tourisme. L'accord signé avec les autorités mauritaniennes, le 4 août 2021, vise à préserver les emplois dans 500 entreprises comprenant entre autres des hôtels, auberges et agences de voyage, éprouvés par les différentes mesures de restrictions prises depuis le début de la pandémie. Ce soutien s'inscrit par ailleurs dans le cadre du Programme Prioritaire Elargie du Président (ProPEP) qui prévoit notamment un soutien au secteur privé de 23 Mds MRU (542,5 M EUR) et pour la valorisation du potentiel des secteurs productifs à hauteur de 54 Mds MRU (1,3 Md EUR).

# Niger

## Entrée en vigueur de la facture électronique certifiée

Le Système Électronique Certifié de Facturation (Secef), qui vise à améliorer la mobilisation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), sera exigible à partir du 1er septembre 2021 a annoncé la Direction Générale des Impôts. Toutes les entreprises soumises au régime réel d'imposition (chiffres d'affaires supérieurs à 100 M FCFA) seront tenues de délivrer des factures certifiées via le logiciel Secef, sous peine de sanctions. Introduite par la loi de finances 2020, cette réforme participe de la volonté du gouvernement d'améliorer la mobilisation des ressources fiscales à travers le contrôle de la

facturation de la TVA par l'utilisation des nouvelles technologies. Cette réforme devrait permettre d'augmenter les recettes de la TVA de l'ordre de 40 % selon le gouvernement.

### Mobilisation de 3 experts techniques internationaux pour améliorer la mobilisation des recettes intérieures

La France, à travers l'Agence Française de Développement (AFD), et la République du Niger ont signé une convention de financement de 1,5 M EUR portant sur la mobilisation de trois experts techniques internationaux résidents au sein du Ministère des Finances. Les experts auront pour mission d'œuvrer pour la mobilisation des recettes intérieures à travers : (i) l'amélioration du recouvrement ; (ii) la fiabilisation de l'assiette fiscale ; (iii) le renforcement des capacités des agents en poste ; (iv) les services aux usagers. Selon le FMI, le taux de pression fiscale au Niger était de 9,3% en 2020.

## Sénégal

### 27,8 Mds FCFA mobilisés pour la lutte contre les inondations en 2021

Dans le cadre de la lutte contre les inondations, une enveloppe de 27,8 Mds FCFA (42,4 M EUR) a été mise en place par les autorités pour l'année 2021. Selon le directeur du Budget, sur ces crédits prévus dans les Lois de finances initiale et rectificative, 83% ont déjà été mobilisés ; les 17% restants devant être levés sur financements externes. Le plan national d'Organisation des Secours (ORSEC) a été déclenché le 21 août 2021 pour faciliter la mobilisation et l'engagement rapide de moyens exceptionnels permettant d'assister les populations. Pour rappel, face aux inondations touchant particulièrement Dakar et sa banlieue, les autorités ont lancé dès 2012, un Programme décennal de gestion des inondations (PDGI) qui a permis de mobiliser 511 Mds FCFA (780 M EUR) auprès des partenaires financiers.

### Le déficit public en baisse de 21,8% au 1er semestre 2021 en g.a.

Selon le point mensuel de conjoncture de juin 2021 de la Direction de la prévision et des études économiques (DPEE), le déficit public a diminué de 21,8% en glissement annuel (g.a.) en juin 2021 pour s'établir à 616,5 Mds FCFA (941,2 M EUR). Les recettes ont diminué de 5,1% en g.a. pour s'établir à 1 278,9 Mds FCFA (1,9 Md EUR), en lien avec le déclin des recettes non fiscales (-20,5% en g.a.). Du côté des dépenses, elles se sont également repliées de 11,3% en g.a. à 1 895,4 Mds FCFA (2,9 Mds EUR), en lien avec le déclin des dépenses de fonctionnement (-20,8% en g.a.) et d'investissement (-16% en g.a.).

### Adhésion à l'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique

Les autorités sénégalaises et l'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique (ACA) ont conclu et signé, le 25 août 2021, l'accord de participation permettant de satisfaire à la dernière condition préalable à l'adhésion du Gouvernement à l'ACA. Celui-ci sera suivi d'un apport en capital de 15 M EUR, versé par la Banque européenne d'investissement (BEI) au nom du Sénégal, conformément à l'accord de financement conclu en octobre 2020 entre le Sénégal et la BEI. Cette adhésion permettra au pays d'attirer des financements à des taux concurrentiels et à plus long terme tout en stimulant le commerce et les investissements.

## Sierra Leone

### La BSL annonce la mise en place d'une nouvelle monnaie nationale

Dans un communiqué publié le 11 août 2021, la Banque centrale de la Sierra Leone (BSL) a annoncé la mise en place, dans un avenir proche, d'une nouvelle monnaie dénommée ''New Leone''. Cette monnaie sera pendant un temps mise en circulation en même temps que le Leone actuel, avant que ce dernier disparaisse

progressivement. Selon la BSL, 1 New Leone vaudra 1 000 anciens Leone.

### Diminution de 85,8% du déficit public au mois de juin 2021 en glissement mensuel

D'après la revue mensuelle de l'économie de la Banque centrale de Sierra Leone pour le mois de juin 2021, le déficit public a diminué de 85,8% en glissement mensuel (g.m.) pour s'établir à 24,9 Mds SLL (2,4 M USD). Ce résultat s'explique par une hausse significative des recettes de 81,8% en g.m. à 742,7 Mds SLL (72 M USD), en lien avec le regain de l'impôt sur le revenu (+80,9% en g.m.) et des recettes issues des droits de douane (+44,6% en g.m.). Les dépenses ont également augmenté de 31,7% en g.m. à 767,6 Mds SLL (74,4 M USD). Cela s'explique par la hausse des dépenses liées au service de la dette (+22,3% en g.m.) et de celles liées aux pensions et salaires (+9,3% en g.m.). Le déficit budgétaire du mois de juin 2021 a été entièrement financé par les ressources intérieures.

## Togo

### Acquisition de la BTCI par la société privée IB Holding

Suivant le communiqué du conseil des ministres de 11 août 2021, le gouvernement togolais a décidé de la cession de la Banque togolaise pour le commerce et l'industrie (BTCI) à la société de droit togolais IB Holding. Toutefois, l'Etat togolais conservera 10% du capital de la banque. Pour rappel, le conseil des ministres du 3 octobre 2018 avait adopté deux projets de loi portant sur la privatisation des deux dernières banques publiques : la Banque Togolaise pour le Commerce et l'Industrie (BTCI) et l'Union Togolaise de Banque (UTB).

### Inflation à +6,8% en g.a en juillet 2021

Selon l'Institut national de la statistique et de l'analyse économique (INSAE), le taux d'inflation est ressorti à 6,8% en glissement annuel (g.a.) en juillet 2021, contre 6,2% en g.a. le mois précédent. Pour cause, tous les postes de dépenses affichent une hausse des prix, dont la plus importante concerne les produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+15,3% en g.a.), en particulier les légumes (+21%) et les tubercules et plantains (+20,7%). Les plus faibles hausses sont observées pour les postes de santé (+0,1%) et d'articles d'habillement et de chaussures (+0,1%).

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Responsable de la publication : Service économique **régional d'Abidjan**
Rédacteurs : Service économique **régional d'Abidjan, services** économiques de Bamako, Dakar, Lomé et Ouagadougou, antennes de Conakry et Nouakchott

**Pour s'abonner :** abidjan@dgtresor.gouv.fr